

## Résumé du Conseil Municipal du 18 avril 2014

Les délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

1. Le budget primitif, voir page suivante.
2. le taux d'imposition reste inchangé :  
taxe d'habitation : 19,1%  
taxe foncière sur le bâti : 14,29%  
Taxe foncière sur le non bâti : 49,14%  
Cotisation territoriale des entreprises : 19,73%
3. L'indemnité de fonction du maire et des conseillers reste inchangée. Elle est traduite en % de l'indice 415 de la fonction publique pour des raisons réglementaires.  
Indemnité mensuelle du maire : 17% (soit 300 €)  
indemnité mensuelle de chacun des 3 adjoints : 2,7% (soit 47 €)
4. Indemnité de conseil versée au receveur municipal.
5. Subventions accordées aux associations suivantes, total 3905 € :  
pompiers de Lombez, judo, Syndicat d'initiative, Association de Chasse de la vallée de l'Aussoue, Comité des fêtes, Fnaca, Croix-Rouge, Ecole de musique, Association Vivre Toujours, la Puylausicaine, Protection Civile.
6. Nomination des membres du CCAS  
Associations familiales : G. Bayonne  
Personnes âgées et retraites : F. Beyria  
Personnes en situation de handicap : P.Riquet  
Lutte contre l'exclusion : J.Robert  
Urbanisme : C.Huc, A.Mangin, R.Laffont, B.Beyria

Questions diverses :

- Christian Hic-Duzan décrit l'avancement des travaux de la mairie
- Pascal Riquet rend compte de la réunion de l'intercommunalité.

Sujets à approfondir :

- Etude phonique de la salle des fêtes trop sonore.
- Réaliser un inventaire et état des lieux de la salle des fêtes et de la maison des associations pour faciliter la gestion de leur location.

Prochaine rencontre pour organiser le 8 mai et les élections.

## Commune de Puylausic - Budget Primitif 2014

FONCTIONNEMENT	Réalisé 2013	reste à réaliser	Prévisionnel 2014
<b>DEPENSES</b>			
Charges à caractère général	26 166,00		41 529,00
charges de personnel et frais assimilés	20 374,60		23 840,00
atténuation de produit	8 624,00		8 624,00
autres charges de gestion courante (indemnités élus, protection civile...)	23 518,62		31 567,00
charges financières	1 315,14		1 010,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>79 998,36</b>		<b>106 570,00</b>
Dotation aux amortissements	1 538,00		1 538,00
virement à la section investissement			50 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>81 536,36</b>		<b>158 108,00</b>
<b>RECETTES</b>			
Produits et services du domaine	517,00		650,00
impôts et taxes	48 018,51		48 064,00
dotations (de l'État...)	67 048,05		65 707,00
autres produits (loyers...)	7 228,82		7 100,00
Produits exceptionnels	1 843,92		2 604,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>124 656,30</b>		<b>124 125,00</b>
Excédent de fonctionnement reporté	85 345,37		33 983,00
<b>TOTAL</b>	<b>210 001,67</b>		<b>158 108,00</b>

INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
solde d'exécution N-1	19 178,78		22 816,00
emprunts et dettes assimilées	7 004,86		7 813,00
acquisitions (travaux mairie)	6 507,84		34 903,00
immobilisations en cours (travaux mairie)	25 058,14	164 941,00	46 000,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>57 749,62</b>	<b>164 941,00</b>	<b>111 532,00</b>
RECETTES			
solde d'exécution N-1		50 000,00	50 000,00
fonds compensation TVA	4 242,00		4 887,00
excédent de fonctionnement capitalisé	16 881,78		94 482,00
subvention d'équipement	12 272,00	23 275,00	31 791,00
emprunts		70 000,00	0,00
cautionnement loyer			500,00
amortissement	1 538,00		1 538,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>34 933,78</b>		<b>183 198,00</b>

Déficit section investissement	22 815,84
reste à réaliser dépenses	164 941,00
reste à réaliser recettes	93 275,00
solde reste à réaliser	71 665,00
reste à inscrire en RAU budget 2014	94 481,84